



ST78.NET



BANQUE POPULAIRE
VAL DE FRANCE



Chambre
de Métiers
et de l'Artisanat

YVELINES



BULLETIN D'ADHÉSION

1ère force
syndicale de
Taxis dans les
Yvelines



CHERS AMIS TAXIS !



Rejoindre le ST78, c'est choisir d'adhérer à la principale organisation professionnelle du département.

Responsable et dévouée auprès de ses adhérents, notre équipe a su au fil des années gagner la confiance d'une majorité de chauffeurs.

Adhérer ou ré-adhérer au ST78, c'est croire en son métier. Jamais le ST78 n'a proposé à ses adhérents une telle offre de partenariats exclusifs et adaptés. Jamais notre profession n'a connu un tel engouement. Jamais notre département n'a été l'objet d'autant de convoitises, et ce, malgré la crise que nous traversons. C'est pourquoi nous avons plus que jamais besoin de vous !

Chaque adhésion compte et permet aux chauffeurs de taxi des Yvelines d'être respectés et représentés.

À l'instant où l'image de nos principaux concurrents du T3P est sérieusement écornée, le taxi a plus que jamais besoin de faire entendre sa voix !

N'oubliez pas : la force du Syndicat, c'est vous !

Abdelyamin Derradji
Président du ST78

BULLETIN D'ADHÉSION 2021

NOM COMMERCIAL

NOM PRÉNOM

N° ADS COMMUNE ADS

ADRESSE

CODE POSTAL VILLE

ADRESSE MAIL (important)

TELEPHONE PORTABLE

COMPAGNIE D'ASSURANCE AUTO

N° CARTE PRO LOGICIEL CPAM

PROTECTION JURIDIQUE TAXI GAN OUI NON

COMPTABLE PARTENAIRE SJ EXPERTISE OUI NON

Je souhaite régler ma cotisation :

par 1 chèque de 200€, à l'ordre du ST78. Je joins mon règlement au présent bulletin

par 2 chèques de 100€, à l'ordre du ST78. Je joins mon règlement au présent bulletin

SIGNATURE

Pour prendre en compte votre adhésion au ST78, il est indispensable de remplir tous les éléments de ce formulaire et d'envoyer votre règlement. L'encaissement de votre cotisation sera effectué dès sa réception. En cas de règlement par deux chèques de 100 €, le premier sera encaissé dès sa réception et le second en juin 2021. CETTE COTISATION EST DÉDUCTIBLE DE VOS CHARGES PROFESSIONNELLES (un reçu vous sera adressé en cours d'année)

CNIL : Vous disposez d'un droit d'accès, de modification, de rectification et de suppression des données qui vous concernent (loi « informatique et libertés » du 6 janvier 1978). Pour l'exercer, adressez-vous à st78.contact@gmail.com

Mentions légales : Les données à caractère personnel recueillies sont nécessaires à la gestion de l'adhésion au ST78. La base légale de traitement est l'intérêt légitime car ces données permettent de fournir à l'adhérent des informations professionnelles, syndicales ou des services liés à son adhésion. Ces données sont à usage exclusif du ST78 et ne sont pas communiquées à des tiers, ni commercialisées. Elles sont enregistrées sur le référentiel ST78, conservées par le syndicat en charge de leur traitement et gardées 5 ans en archives intermédiaires après le départ de l'adhérent puis supprimées définitivement.

Tout adhérent dispose d'un droit d'accès, de rectification, d'opposition, de limitation du traitement, d'effacement de ses données qu'il peut exercer à tout moment aux coordonnées précisées sur ce bulletin d'adhésion. Si elles ne sont pas satisfaites du traitement de leur demande, les personnes disposent du droit d'introduire une réclamation auprès de la Commission nationale de l'informatique et des libertés (CNIL).

L'adhésion au ST78 ouvre à ses adhérents un accès en ligne, accessible sur www.st78.net.